



COMMUNE DE GABIAN (34320)

EXTRAIT DE DELIBERATION

Séance du Mercredi 10 Décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 034-213401094-20251210-000062-DE

Berger Levault

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Messieurs BOUTES Francis - FOREZ Daniel - BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - ISARN Pierre - DE BARROS Claudy - LAVIT Frédéric - Mesdames LOPEZ Chantal - GROUSSET Emilie - GALZY Isabelle - LABROUSSE Marlène - ROUSSET Agnès

Procuration : Madame PAILLES Séverine donne procuration à Madame LOPEZ Chantal

Absent : Monsieur SOULIE Christophe

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

062/2025 Décision Modificative N°1 au Budget Rennis

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la demande du trésorier principal il convient de sortir le stock initial par l'émission en 2025 d'un mandat « ordre budgétaire » en dépenses au compte 71355 chapitre 042 et par l'émission d'un titre « ordre budgétaire » de recette au compte 3555 chapitre 040 pour un montant de 274 936,44 €. Pour ce faire une délibération d'une décision modificative est nécessaire.

Décision Modificative N°1 détaillée ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Dépenses 71355 (042) : + 274 936,44 €

Recettes 7573621 : + 274 936,44 €

Section d'investissement :

Recettes 3555 (040) : + 274 936,44 €

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE la décision modificative N°1 au Budget Rennis

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES

